

SOMMAIRE

- **Emploi des cadres : avec la crise, la mobilité est freinée**
- **Fonctionnaires : les syndicats claquent la porte des négociations salariales**
- **Valréas (Vaucluse) : la maternité de Valréas autorisée à rouvrir après une bataille judiciaire**
- **Saint-Martin-Boulogne : grève très suivie au centre médical chirurgical obstétrical**
- **Radio France Internationale : les syndicats dénoncent une situation « très grave »**
- **NRJ Group : les journalistes en grève pour quatre jours**
- **États généraux des professions techniques : le 23 septembre 2010**

ÉDITO

LE 24 JUIN EST UN SUCCÈS. ET MAINTENANT ?

Largement plus de deux millions de personnes ont participé d'une manière ou d'une autre à la grande journée nationale interprofessionnelle unitaire de jeudi dernier. Et cette journée a été soutenue par 68 % de la population. C'est massivement que s'exprime le rejet du report de l'âge de départ en retraite à 62 et 67 ans, la non reconnaissance des métiers pénibles. Et les catégories de salariés les plus qualifiés, cadres, ingénieurs, techniciens, professions intermédiaires n'échappent pas à la règle. Dès lors, on peut se demander que faire désormais pour continuer à faire grandir ce rejet. C'est la tâche à laquelle vont s'atteler mardi les organisations syndicales. La CGT pour sa part entend faire du 13 juillet prochain, date à laquelle le projet de réforme des retraites devrait passer en Conseil des ministres, une nouvelle journée de mobilisation multiformes avec notamment des initiatives en direction des préfectures pour déposer des dizaines de milliers de cartes pétition. Dans un communiqué jeudi, la CGT « considère que l'actuel projet de loi portant réforme des retraites ne doit pas être soumis à l'examen du Conseil des ministres du 13 juillet. Cette revendication doit être portée sur chaque lieu de travail. La CGT exige l'ouverture d'un vrai cycle de négociations avec les syndicats de salariés afin d'arrêter les dispositions de nature à pérenniser le système et le niveau des retraites ». Le gouvernement avait anticipé l'ampleur de la mobilisation du 24 juin et annoncé qu'il ne bougerait pas sur l'essentiel d'une réforme que tout le monde perçoit désormais comme la plus brutale et régressive parmi tous les



pays de l'Union. Nicolas Sarkozy a rêvé d'un « blitz » sur les retraites et faute de pouvoir provoquer une rupture dans le front syndical, il multiplie les effets et artifices de « com » pour détourner l'attention. Après avoir eu droit à une diversion sur les retraites des députés, il a essayé de transformer la pantalonnade des Bleus en actualité du jour le 24 juin. Mais rien n'y fait. Les

sondages restent toujours aussi mauvais. Sauf quand ils sont signés de l'Institut dont la patronne du Medef est vice-présidente. Au pays des Bisounours l'Ifop a donc vu un renversement de l'opinion devenue tout à coup sage et résignée, prête à accepter le pire pour sauver les retraites. Dans ce contexte, les organisations syndicales, à l'exception notable de la CGC ont pris acte du fait que la bataille n'est pas terminée et que désormais, tout l'été sera mis à profit pour préparer une rentrée tonitruante. Nous sommes encore loin d'avoir rencontré sur ce dossier tous les salariés en responsabilités pour leur proposer d'agir et de revendiquer une réforme de progrès. Certains voudraient faire croire que les cadres ne seraient pas impactés par un recul de l'âge de la retraite, mais rien n'est plus faux, puisque avec le report de l'âge légal de deux ans, c'est aussi le report à 67 ans de l'âge pour obtenir une retraite à taux plein qui est en jeu. On ne le dira jamais assez, cette réforme n'a pas pour but de maintenir les salariés, fussent-ils les plus qualifiés, dans l'emploi, mais de durcir les conditions d'attribution d'une retraite et de faire baisser globalement le taux de remplacement. Et personne n'y échappera.

Emploi des cadres : avec la crise, la mobilité est freinée



Selon l'enquête annuelle Mobilité de l'Apec parue jeudi, la mobilité professionnelle des cadres aurait souffert de la crise en 2009 avec notamment une baisse importante des départs volontaires vers une autre entreprise et davantage de passages par le chômage. Plus des trois quarts des cadres (76 %) n'ont pas connu de changement professionnel en 2009, six points de plus qu'en 2008, note ainsi l'Apec. « *Les changements d'entreprise sans période de chômage, ce qui correspond le plus souvent à une mobilité volontaire, se sont effondrés* » en 2009 à 3 %, deux fois moins qu'en 2008, souligne l'étude, notant que ces changements choisis concernent souvent des cadres plus jeunes et plus diplômés que les autres. En 2009, plus de la moi-

tié (54 %) des cadres ayant changé d'entreprise sont passés par le chômage, « *un retournement de situation* » comparé aux années antérieures, où la proportion de cadres passés directement d'une entreprise à une autre était majoritaire.

Fonctionnaires : les syndicats claquent la porte des négociations salariales

Les huit syndicats de fonctionnaires ont claqué vendredi la porte de la première réunion de négociation salariale, le ministre du Travail, Éric Woerth, n'ayant pu confirmer la hausse générale du point d'indice prévue au 1^{er} juillet, ni démentir un éventuel gel des salaires. Alors que les syndicats veulent négocier des augmentations générales de salaire, qui s'effectuent par la revalorisation d'un « *point d'indice* » fixée depuis le 1^{er} juillet 2009 à 55,12 euros (+ 0,5 %), le gouvernement parle lui de « *salaire moyen* », incluant les primes, promotions et heures supplémentaires, qui ne bénéficient pas à tous. A « *4 jours de l'échéance* » de la prochaine réunion, le ministre « *nous dit que le gel des salaires est la perspective la plus vraisemblable pour 2011, 2012 et 2013* », s'est indigné Jean-Marc Canon pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT.



Ce scénario « *représenterait 8 % de perte de pouvoir d'achat* », a affirmé l'UGFF sur la base des prévisions d'inflation utilisées pour la programmation triennale des lois de finances.

Par ailleurs on a appris mercredi que les salaires dans la Fonction publique vont ralentir cette année, selon l'Insee, qui pronostique une évolution du salaire moyen par tête (SMPT) proche de zéro en termes réels (+ 0,2 %) en raison de l'inflation, dans sa note de conjoncture.



Valréas (Vaucluse) : la maternité de Valréas autorisée à rouvrir après une bataille judiciaire

Après deux ans d'un combat acharné, le sort de la maternité de Valréas a connu une nouvelle avancée vendredi avec la signature par le directeur de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur d'une autorisation de réouverture pour cinq ans. Au cours de l'été 2009, l'ARS avait estimé que cette maternité devait fermer pour des questions de sécurité, suscitant une levée de boucliers des personnels, des habitants

et des élus. La ministre de la Santé était intervenue pour confirmer la fermeture, tandis que le 9 octobre 2009, la justice avait ordonné la réouverture. Cependant, en raison de l'incertitude judiciaire, l'activité n'avait pu reprendre.



Saint-Martin-Boulogne : grève très suivie au centre médical chirurgical obstétrical

Un mouvement de grève à l'appel de la CGT et de la CFDT est suivi par une centaine des 300 employés de la clinique, qui revendiquent de meilleurs salaires et conditions de travail et moins de pénibilité.

Devant l'étendu du mouvement, les autorités sanitaires ont fait évacuer 120 patients vers d'autres établissements.

Radio France Internationale : les syndicats dénoncent une situation «très grave »

Les syndicats SNJ, FO, SNJ-CGT et SNRT-CGT de RFI ont fait part vendredi de la « *très grave situation* » dans laquelle se trouvait la radio, tant sur le plan financier que sur les réformes proposées. « *Moins de deux ans après sa nomination, la direction affiche un bilan calamiteux, tant sur le plan financier que sur celui des réformes proposées dans la plus grande improvisation* », affirment les syndicats dans une lettre ouverte aux administrateurs de la station publique. Les syndicats estiment notamment que la stratégie de la direction « *se résume à réduire RFI* » à « *la seule dimension d'une radio à destination quasi exclusive de l'Afrique* ». Les syndicats accusent la direction d'avoir creusé son déficit en 2009, à 28,2 millions d'euros, le « *plus important de toute l'histoire de RFI* ». Le plan social s'est élevé à 40 millions d'euros, deux fois plus que la somme annoncée par la direction en Comité d'entreprise, poursuivent les syndicats. RFI sort d'un plan social ayant entraîné environ 160 départs.



NRJ Group : les journalistes en grève pour quatre jours



Les syndicats de NRJ Group ont appelé vendredi les journalistes du réseau régional des radios du groupe (NRJ, Nostalgie et Chérie FM) à une grève pendant quatre jours, du 29 juin au 2 juillet, pour des revendications sur les retraites, le travail de nuit et les droits d'auteur. Cet appel concerne les 120 journalistes des réseaux régionaux du groupe - et non le siège parisien -, à savoir les radios Nostalgie, Chérie FM et NRJ, à dominante musicale. Les syndicats reprochent au groupe de ne pas payer les heures majorées liées au travail de nuit et dénoncent un préjudice subi par les journalistes sur leurs cotisations retraites. « *Si nous ne parvenons pas à des accords, à l'issue de ces quatre jours de grève, nous appellerons à la grève illimitée, le jour de la rentrée des programmes* », avertissent-ils.

États généraux des professions techniques : le 23 septembre 2010

Le 23 septembre 2010, l'UGICT-CGT organise des États généraux pour débattre salaires, qualifications, évolution des métiers, rôle et place des professions techniques dans l'organisation du travail. Pour en savoir plus :

http://www.ugict.cgt.fr/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=1907:les-professions-techniciennes-en-etats-generaux-&catid=71:qui-etes-vous-technicien-nes&Itemid=90

